Société française d'héraldique & de sigillographie

Titre	Veille documentaire. Matrices inédites (hiver 2020)
Auteurs	Yvan ROCHER, avec la coll. d'Alban PÉRÈS et d'Eliane ROOS et Caroline SIMONET
Publié dans	*Revue française d'héraldique et de sigillographie – Veille documentaire*
Date de publication	décembre 2020
Pages	30 p.
Dépôt légal	ISSN 2606-3972 (2e semestre 2020)
Copy-right	Société française d'héraldique et de sigillographie, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris, France
Directeur de la publication	Jean-Luc Chassel

Pour citer cet article Yvan ROCHER, *et alii*, « Veille documentaire. Matrices inédites », *Revue française d'héraldique et de sigillographie – Veille documentaire*, 2020-2, décembre 2020, 30 p.

http://sfhsrfhs.fr/wp-content/PDF/articles/RFHS_VD_2020_02.pdf

Document créé le 09/12/2020

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

Adresse de la rédaction : 60, rue des Francs-Bourgeois, 75141 Paris Cedex 03

Directeur : Jean-Luc Chassel

Rédacteurs en chef : Caroline Simonet et Arnaud Baudin

Comité de rédaction : Clément Blanc-Riehl, Arnaud Baudin, Pierre Couhault, Jean-Luc Chassel, Dominique Delgrange, Hélène Loyau, Nicolas Vernot

Comité de lecture : Ghislain Brunel (Archives nationales), Jean-Luc Chassel (université Paris-Nanterre), John Cherry (British Museum), Marc Gil (université Charles-de-Gaulle-Lille III), Laurent Hablot (EPHE), Laurent Macé (université Toulouse-Jean-Jaurès), Christophe Maneuvrier (université de Caen), Christian de Mérindol (musée national des Monuments français), Marie-Adélaïde Nielen (Archives nationales), Michel Pastoureau (EPHE), Michel Popoff (BnF), Miguel de Seixas (université de Lisbonne), Inès Villela-Petit (BnF)

ISSN 1158-3355

et

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE
ÉTUDES EN LIGNE

ISSN 2006-3972

© Société française d'héraldique et de sigillographie

SIRET 433 869 757 00016

REVUE FRANÇAISE D'HÉRALDIQUE ET DE SIGILLOGRAPHIE

VEILLE DOCUMENTAIRE

RFHS-VD 2020- n° 2 décembre 2020

Ce bulletin a vocation à garder la mémoire d'objets et documents conservés en mains privées ou dans des fonds publics, et présentés pour expertise aux membres de la Société française d'héraldique et de sigillographie. Les matrices inédites constituent l'essentiel de cette documentation. Les objets sont classés par catégorie de sigillant selon les règles de description du *Vocabulaire international de la sigillographie* et les normes de description des collections sigillographiques des Archives de France[1], et dotés d'un numéro d'ordre.

Sommaire

Matrices inédites (hiver 2020)

1. Matrices de laïcs

n° 019 à 032

2. Matrices d'ecclésiastiques

n° 033 à 035

3. Matrices à légende hébraïque

n° 036 à 038

4. Variations autour du sceau

n° 001

1. Robert-Henri BAUTIER (dir.), *Vocabulaire international de la sigillographie*, Rome, 1990 ; Archives de France, *Note relative à la description des collections sigillographiques*, Réf. DITN RES 2005 003 (29 mars 2005), 3 p.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

1. Matrices de laïcs

Mat. 019 - Matrice d'Eustache Bousin (v. 1300-1400)

Matière : matrice conique en alliage cuivreux, prise à six pans supportant un embout triangulaire pourvu d'un trou de suspension rond. Le détrompeur est signifié par une étoile à huit branches.

Datation proposée : v. 1300-1400.

Forme et dimensions : ronde, D. 19 mm ; H. : 24 mm ; Pds. : 11,3 g.

Description : dans le champ, une hure de sanglier.

Légende en capitales romanes, gravée entre deux filets concentriques : *(une étoile)* S' STASE BOVSIN

Traduction proposée : Sceau d'Eustache Bousin.

Commentaires : Stasse est la forme flamande d'Eustache.

Provenance : canton de Marck (département du Pas-de-Calais).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

Profil, face et positif de la matrice d'Eustache Bousin, SY-0008.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 020 - Matrice de Guillaume de Couppes (v. 1200-1300)

Matière : matrice plate en alliage cuivreux et anneau de suspension rond.

Datation proposée : v. 1200-1400.

Forme et dimensions : navette, L. 30 mm ; l. 18 mm ; H. : 9 mm ; Pds. : 8,5 g.

Description : dans le champ, un poisson posé en pal.

Légende en capitales romanes, gravée entre un double filet : (une étoile) GVILLAVME DE COUPES

Traduction proposée : Guillaume de Couppes.

Commentaires : Le dernier « S » de la légende est rétrograde. Ce toponyme peut correspondre à Couppes sur la commune de Seninghem ou au lieu-dit sur la commune de Wizernes[2].

Provenance : canton de Saint-Omer (département du Pas-de-Calais).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

2. Auguste de LOISNE, *Dictionnaire topographique de la France. 24, Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais : comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, 1907, p. 111.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Profil, dos, face et positif de la matrice de Guillaume de Couppes, SY-0004.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 021 - Matrice de Renault Croissant (v. 1400-1500)

Matière : matrice conique en alliage cuivreux, prise à six pans avec un renflement terminée par un anneau de suspension losangique percé d'un trou rond. Le détrompeur est signifié par quatre lignes parallèles s'entrecroisant (#).

Datation proposée : v. 1400-1500.

Forme et dimensions : ronde, D. 27 mm ; H. : 32 mm ; Pds. : 24,1 g.

Description : Dans le champ, un écu à un croissant surmonté d'une étoile à six branches. L'écu est entouré de rinceaux.

Légende en caractère gothique, gravée entre deux filets concentriques : S RENAULT *(rinceaux)* CROISSANT *(rinceaux)*

Traduction proposée : Sceau de Renault Croissant.

Commentaires : Les armes sont parlantes.

Provenance : canton de Neufchâtel-Hardelot (département du Pas-de-Calais).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Profil, face et positif de la matrice de Renault Croissant, SY-0026.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 022 - Matrice de G. Dumesgnil (v. 1300-1400)

Matière : matrice ronde conique en alliage cuivreux, prise à six pans avec un renflement supportant un embout losangique percé d'un trou de suspension. Le détrompeur est signifié par quatre points posés en croix.

Datation proposée : v. 1300-1400.

Forme et dimensions : rond, D. 19 mm ; H. : 25 mm ; Pds. : 8,72 g.

Description : Dans le champ, une rose.

Légende en capitales romanes gravée entre deux filets : *(une étoile)* S' G. DVMESGNIL

Traduction proposée : Sceau de G. Dumesgnil.

Provenance : canton d'Ervy-le-Châtel (département de l'Aube).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Profil, face et positif de la matrice de G. Dumesgnil, SY-0019.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 023 - Matrice de Jaspard Haccart (v. 1400-1477)

Matière : matrice conique en alliage cuivreux, prise à six pans avec un renflement, terminé par un embout losangique non percé.

Datation proposée : v. 1400-1477.

Forme et dimensions : ronde, D. 26 mm ; H. : 34 mm ; Pds. : 30,13 g.

Description : dans le champ, un écu à la croix ancrée, chargée en cœur d'une coquille et cantonnée de quatre annelets. L'écu est entouré de rinceaux.

Légende en caractère gothique, gravée entre un cordon intérieur et plusieurs filets extérieurs positionnés en escalier : SEEL *(rinceaux fleuris)* IASPARD *(rinceaux fleuris)* HAKART *(rinceaux fleuris)*

Traduction proposée : Sceau de Jaspard Haccart[3]

Provenance : Tournai (Belgique).

Commentaires : Il existe une famille du nom de Haccart (Le Varlet, dit) issu de la bourgeoisie de la ville de Tournai et de ses environs. Elle porte *d'azur à la croix ancrée d'argent, cantonnée de quatre coquilles d'or*[4]. Le seul Jaspard qui semble correspondre à la période retenue est le fils de Jehan Le Varlet, dit *Haccart* (mercier) et de Marguerite Pippelard. Ce Jaspard (mort avant le 22 janvier 1477) épousa Catherine du Ponchiel[5].
Ce personnage paraît avoir eu la fonction de receveur général de Tournai[6].
Il existe deux empreintes de membres de cette famille, publiées dans *Les sceaux armoriés des Pays-Bas*[7]. Les deux sceaux subsistants sont pour un Pierre. Le premier document, scellé le 7 mai 1462, présente un écu à la croix ancrée cantonnée de quatre coquilles et au lambel. Cet écu correspond aux descriptions établies dans les différents armoriaux, le lambel n'étant probablement pas ici une marque de cadet. Le dernier, utilisé sur un document le 9 et 11 décembre 1462, présente selon la description de Raadt un écu à une croix ancrée cantonnée de quatre bagues chatonnées. Les armoiries décrites semblent correspondre à notre matrice, les bagues pouvant être confondues avec des annelets ; il ne manque que la coquille chargeant la croix. Il est étonnant que deux actes scellés à quelques mois d'intervalle, ayant le même objet et le même sigillant (sans doute le frère aîné de Jaspard)[8], soit pourvus de deux empreintes différentes. Après comparaison des empreintes malgré un état de surface dégradé, il semble que la matrice 023 ait servi à produire les deux cires : la coquille chargeant la croix est identique d'un exemplaire à

3. C'est l'orthographe la plus couramment utilisée. Beaucoup de variantes existent : Hacquart, Haccart, Hakart.

4. Paul-Armand DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL, *Notices généalogiques tournaisiennes*, Tournai, Vasseur-Delmé, 1884, t. 2, p. 156-165.

5. *Ibid*., p. 157.

6. Société historique et archéologique de Tournai, *Mémoires de la Société Historique et Littéraire de Tournai*, Tournai, Malo et Levasseur, avril 1856, t. 3, p. 291-299.

7. Jean-Théodore De RAADT, *Sceaux armoriés des Pays-Bas et des pays avoisinants (Belgique--Royaume des Pays-Bas--Luxembourg--Allemagne--France) recueil historique et héraldique*, Bruxelles, Société belge de librairie, 1899, t. 2, p. 16-17.

8. DU CHASTEL DE LA HOWARDERIE-NEUVIREUIL, p. 157.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

l'autre, l'aspect général est très proche, le fragment conservé de la légende correspond, la présence identique de la bordure en escalier, la position des rinceaux, etc. Pierre a peut-être perdu sa matrice entre mai et décembre 1462 et l'aurait remplacé par celle de son frère.

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

Profil, face et positif de la matrice de Jaspard Haccart, SY-0037.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Sceau du 9 décembre 1462, Chambres des Comptes. Acquits de Lille n° 391/E
Cliché : Archives générales du Royaume Bruxelles

Superposition de l'empreinte et du sceau

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 024 - Matrice de Jean de Hangest, dit *Rabache* (v. 1300-1400)

Matière : matrice conique en argent, prise à six pans avec un renflement supportant un anneau trilobé et ajouré. Le détrompeur est signifié par une étoile.

Datation proposée : v. 1320-1340.

Forme et dimensions : ronde, D. 19 mm ; H. : 25 mm ; Pds. : 10,97 g.

Description : À l'intérieur d'un trilobe à redents décoré de flanchis, un écu à la croix cantonnée au 1 d'un alérion. À l'intérieur des lobes : une lionne, un cerf et un chien.

Légende en capitales romanes, gravée entre un grènetis extérieur et un filet intérieur : S . IEH*(an)* / D*(e)* . HA*(n)*GE/ST . ESC*(uyer)*

Traduction proposée : Sceau de Jean de Hangest, écuyer.

Commentaires : Il s'agit de la matrice de Jean IV dit *Rabache* de Hangest († 1363)[9]. Il porte comme brisure un alérion en référence à sa mère (Isabeau de Montmorency). On retrouve le même écu sur son sceau en 1340[10]. Il existe d'autres empreintes pour ce personnage particulier daté de 1355 où il se dit chevalier et dont l'alérion de l'écu a disparu[11]. Il a dû briser ses armes durant le vivant de son père († v. 1352)[12]. Nous savons qu'il a été fait chevalier en mai 1340. De plus, il devient seigneur de Hangest sans en avoir l'usufruit de 1342 jusqu'à 1351. Considérant que l'âge de la majorité était de 14 ans, la matrice a pu être produite à partir de 1320-1326 jusqu'en 1340.

Provenance : canton de Roye (département de la Somme).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher[13]

9. Augustin ANSELME DE SAINTE-MARIE, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs, grands officiers de la Couronne, de la Maison du Roy et des anciens barons du royaume*, 3e édition, Paris, 1730, t. 6, p. 739.
10. AnF, sc/Cl 445.
11. AnF, sc/D 2360 et D 2361.
12. http://racineshistoire.free.fr/LGN/PDF/Hangest.pdf (consulté le 02.10.2020).
13. Je tiens à remercier Christophe Chevrot pour son aide.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Profil, face et positif de la matrice de Jean d'Hangest, SY-0076.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 025 - Matrice de Jean Hatier (v. 1300-1400)

Matière : matrice conique en alliage cuivreux, prise comportant un léger renflement supportant un anneau de suspension rond.

Datation proposée : v. 1300-1400.

Forme et dimensions : ronde, D. 23 mm ; H. : 20 mm ; Pds. : 14,98 g.

Description : Une fleur de lis.

Légende en capitales romanes, gravée entre deux grenetis : ✠ LE SEEL . IEHAN . HATIER .

Traduction proposée : Le sceau de Jean Hatier.

Provenance : canton de Compiègne-2 (département de l'Oise).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

Profil, face et positif de la matrice de Jean Hatier, SY-0022.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 026 - Matrice de T. Holme (v. 1350-1450)

Matière : matrice conique en alliage cuivreux, prise conique à six pans avec un renflement supportant un anneau de suspension. La pièce est partiellement endommagée.

Datation proposée : v. 1350-1450.

Forme et dimensions : ronde, dimensions non communiquées.

Description : Dans un champ guilloché, un écu penché au chevron accompagné de trois chapels de roses, surmonté d'un heaume cîmé d'un annelet ou d'un chapel de fleurs.

Légende en capitales romanes : S' T[…] HOLME . *

Traduction proposée : Sceau de T. Holme.

Commentaires : L'écu correspond à la famille Holme of Huntingdon (Yorkshire) qui porte *d'argent au chevron d'azur accompagné de trois chapels de roses de gueules*[14].

Provenance : canton de Beaupréau (département du Maine-et-Loire).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

Profil, face et positif de la matrice de T. Holme, SY-0066.

14. Charles Henry Hunter BLAIR, « A jacobean book of arms », *Society of Antiquaries of Newcastle upon Tyne*, 1909, 3e série, 3e vol., p. 242.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 027 - Matrice de Jean de Juvigny (v. 1300-1400)

Matière : matrice conique en alliage cuivreux, munie d'une prise à six pans, actuellement brisée.

Datation proposée : v. 1300-1400.

Forme et dimensions : ronde, D. 21 mm ; H. : 9mm ; Pds. : 7,34 g.

Description : Dans le champ, un écu chargé d'une croix ancrée.

Légende en capitales romaines, gravée entre un deux filets : ✠ S' IOH' DE IVVIGNE = il faut transcrire l'abréviation IOH(*anni*)

Traduction proposée : Sceau de Jean de Juvigny.

Commentaires : Juvigny est une famille de Normandie originaire de Juvigny-le-Tertre. Cette famille porte un écu *d'argent à la croix ancrée d'azur*[15]. Cette matrice ne correspond pas au moulage AnF, sc/Cl 4986.

Provenance : canton d'Aunay-sur-Odon (département du Calvados).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher[16].

Dos, profil, face et positif de la matrice de Jean de Juvigny, SY-0023.
Clichés Y. Rocher

15. Julien PITARD, *La noblesse du Mortainais ou « Mémoires des familles qui ont possédé des fiefs dans le comté de Mortain ». Manuscrit de la Bibliothèque communale de Mortain annoté et édité par MM. V. GASTEBOIS et Hippolyte SAUVAGE*, Argentan, 1910, p. 134.

16. Je tiens à remercier Armand Quoidbach pour l'aide apportée à l'identification de cette matrice.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 028 - Matrice de Catherine de Licques (v. 1350-1450)

Matière : matrice ronde conique en alliage cuivreux, prise à six pans terminée par un embout losangique percé d'un trou de suspension.

Datation proposée : v. 1350-1450.

Forme et dimensions : ronde, D. 22 mm ; H. : 25 mm ; Pds. : 12.97 g.

Description : Dans le champ, un écu à trois bandes au franc canton chargé de trois lions passants l'un sur l'autre.

Légende en capitales romanes gravée entre deux filets : *(losange)* S *(losange)* CATELINE *(losange)* DE *(losange)* LISCHES *(rinceaux)*.

Commentaires : La famille de Licques porte un *écu bandé d'or et d'azur à la bordure engrêlée de gueules*[17]. Ce franc-canton se retrouve chez quelques membres de cette famille : Jean en 1348[18], Jean dit *Cambrésien* en 1359[19], Florent en 1376[20], Mathieu en 1387[21]. Il est possible que la matrice corresponde à Catherine de Haverskerque, femme de Mathieu de Licques (celui de 1387 ?), décédée avant 1418[22].

Provenance : canton d'Ervy-le-Châtel (département de l'Aube).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

17. René de BELLEVAL, *Nobiliaire de Ponthieu et de Vimeu*, Amiens, 1861, t. 1, p. 222.
18. René de BELLEVAL, *Les sceaux du Ponthieu,* Paris, 1896, n° 446.
19. *Ibid*., n° 450.
20. *Ibid*., n° 451.
21. *Ibid*., n° 454.
22. Antoine-François-Nicolas de RECOURT DU SART, *Généalogie de la maison de Recourt ; précédée d'un mémoire historique & critique sur l'origine & les alliances de cette maison avec celles de Lens, de Licques & de Barastre en Artois,* Reims, Imprimerie de Piérard, 1782, p. 8.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Profil, face et positif de la matrice de Jean Hatier, SY-0032.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 029 – Copie d'une matrice au nom de Louis, roi de France (v. 1200-1300)

Matière : matrice plate biface en plomb dépourvue d'appendice de préhension.

Datation proposée : v. 1200-1300.

Forme et dimensions : ronde, D. 84 mm ; H. : 9 mm ; Pds. : 286,28 g.

Description : Dans le champ, un personnage assis et couronné, vêtu d'une tunique et d'un long manteau bordé d'un galon fleurdelisé. Il tient dans sa main droite une fleur de lis et de sa main gauche un sceptre fleuronné. Le revers présente la même construction mais est moins abouti et ne contient pas de légende.

Légende en capitales romanes : LVDOVICVS D(*e*)I GRA(*tia*) / [FRANCORV]M REX

Traduction proposée : Louis, par la grâce de Dieu, roi des Francs

Commentaires : Cette matrice au dessin très archaïque reprend la même iconographie, la même construction de légende et le même diamètre que le premier et deuxième sceau de majesté de Louis IX[23]. Le rôle de cette matrice reste incertain : usage frauduleux, entraînement pour un graveur ? L'artiste a eu en main une empreinte originale du sceau royal pour le reproduire avec autant de précision (césure de légende, dessin, diamètre, etc.).

Provenance : canton d'Yzeure (département de l'Allier).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

23. AnF, sc/D 41 et D 42.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Profil, faces et positif de la matrice au nom de Louis, SY-0071.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 030 - Matrice de Simon de Prinçay (v. 1300-1400)

Matière : matrice hexagonale en alliage cuivreux, prise conique à six pans avec un renflement, terminée par un embout de suspension trilobé et ajouré.

Datation proposée : v. 1300-1400.

Forme et dimensions : hexagonale, D. 18 mm ; H. : 22 mm ; Pds. : 10,6 g.

Description : Dans le champ, un écu à deux fasces vivrées surmontées d'un lambel.

Légende en capitales romanes gravée entre deux grènetis : ✠ S' SIMON(*is*) DE PRINCEY CH(*evalie*)R

Traduction proposée : Sceau de Simon de Prinçay, chevalier.

Commentaires : Cette matrice est à rapprocher de celle de Hugues de Prissay[24]. Prissay est une des formes anciennes de Princay, commune d'Availle (86)[25].

Provenance : canton de Loudun (département de la Vienne).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

Profil, face et positif de la matrice de Simon de Prinçay, SY-0065.

24. Anf, sc/E 568.

25. Louis-François-Xavier REDET, *Dictionnaire topographique de la France. 14*, *Dictionnaire topographique du département de la Vienne, comprenant les noms de lieu anciens et modernes,* Paris, Imprimerie Nationale, 1881, p. 336.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 031 - Matrice attribuée à Benoît Bansière de Mongély (1786)

Matière : Matrice à douille en argent

Datation : 1786

Forme et dimensions : ovoïde, 26 × 17 mm.

Description : Au centre, est gravé un cartouche carré dans lequel est inscrit en lettres capitales « LE 2 / MAY / 1786 ». Celui-ci est surmonté de deux cœurs enflammés au-dessus desquels est représentée une couronne de feuillage. Sous le cartouche est appendue une croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis accostée de palmes.

Légende : En orle, sur la partie supérieure du plateau est gravé un listel sur lequel on peut lire « LE PLUS BEAU IOUR DE MA VIE ».

Proposition d'identification : Benoît Bansière de Mongély (1755-?), garde du corps du comte d'Artois, chevalier de Saint-Louis, épouse Marie Bezin, le 2 mai 1786 à Paris. Le couple n'aura pas de descendance. Mais peut être n'est-il pas le seul chevalier de Saint-Louis à s'être marié ce jour là.

Commentaires : Le décor amoureux avec les deux cœurs enflammés, la couronne de feuillage, ainsi que la devise inscrite sur le listel, tendent à émettre l'hypothèse que cette matrice a probablement été réalisée à l'occasion d'un mariage. Objet passé en vente sur un site de vente aux enchères en ligne en octobre 2020.

Rédacteur de la notice : Alban Pérès

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 032 - Matrice d'Antoine de Bessuejoul de Roquelaure (fin XVIII[e]-début XIX[e] s.)

Matière **:** Matrice prise-tige en argent

Proposition de datation : fin XVIII[e]-début XIX[e] siècle.

Forme et dimensions : ovoïde ; dimensions non communiquées

Description : Deux écus ovoïdes accolés, armes d'alliance d'Antoine de Bessuejoul de Roquelaure (1755-1828) : « Écartelé, aux 1 et 4 d'argent à un arbre de sinople sur une terrasse du même accosté par deux lions affrontés de gueules, aux 2 et 3 d'azur à trois rocs d'échiquier d'argent » ; et Thérèse Françoise de Bavière-Grosberg (1780-?) : « Écartelé, aux 1 et 4 fuselé d'argent et d'azur, aux 2 et 3 de sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules, un bâton péri en bande de gueules brochant en cœur ». L'écu de Monsieur est posé sur une grande croix de Malte dont les pointes débordent, et entouré d'un chapelet sur lequel est appendue une croix de Malte. Derrière les écus, on observe un manteau de pair surmonté d'une couronne marquisale.

Proposition d'identification : Antoine de Bessuejoul de Roquelaure (1755-1828), capitaine au régiment Royal-Lorraine, chevalier de Saint-Louis, reçu chevalier de Malte en 1773, et son épouse Thérèse Françoise de Bavière-Grosberg (1780-?).

Commentaires : Le mariage ayant eu lieu alors que le couple a émigré explique sans doute le caractère germanique de la matrice. Si, à première vue, le manteau et la couronne semblent présomptueux, il faut sans doute prendre en compte le fait que le sigillant, né cadet, sera le dernier de sa race et prendra donc le titre de marquis qui était échu à son frère aîné François, suite à sa mort sur l'échafaud en 1794. Objet passé en vente sur un site de vente aux enchères en ligne.

Rédacteur de la notice : Alban Pérès

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

2. Matrices d'ecclésiastiques

Mat. 033 - Matrice de l'église Saint Martin d'Anguerny (v. 1300-1400) ?

Matière : matrice conique en alliage cuivreux, prise à six pans terminée par un embout tréflée, percée d'un trou de suspension rond.

Datation proposée : v. 1300-1400.

Forme et dimensions : ronde, D. 19 mm ; H. : 26 mm ; Pds. : 13,66 g.

Description : Une charité Saint Martin.

Légende en capitales romanes : *(rinceaux)* AG/VER/NI / *(rinceaux)* / E *(rinceaux)*

Traduction proposée : Anguerny.

Commentaires : Aguerny est une des formes anciennes d'Anguerny[26]. Cette commune possède une église sous le vocable de Saint-Martin.

Provenance : canton de Courseulles-sur-Mer (département du Calvados).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

Profil, face et positif de la matrice de l'église Saint Martin d'Anguerny ? SY-0070.
Clichés Y. Rocher

26. Célestin HIPPEAU, *Dictionnaire topographique de la France, Dictionnaire topographique du département du Calvados : comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, Paris, 1885, p. 5-6.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 034 - Matrice de Guillaume d'Helfaut, clerc (v. 1300-1400)

Matière : matrice plate en alliage cuivreux, munie d'un anneau de suspension.

Datation proposée : v. 1300-1400.

Forme et dimensions : ronde, D. 21 mm ; H. : 8 mm ; Pds. : 5,43 g.

Description : Une rose.

Légende en capitales romanes, gravée entre deux filets : ✠ S' GVILL(*erm*)I DELEFAVT CL(*eric*)I

Traduction proposée : Sceau de Guillaume d'Helfaut, clerc.

Provenance : canton de Longuenesse (département du Pas-de-Calais).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

Profil, dos, face et positif de la matrice de Guillaume d'Helfaut, SY-0015.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 035 - Matrice de Raymond Lobet, moine (v. 1250-1350)

Matière : matrice plate en alliage cuivreux, munie d'un anneau de suspension.

Datation proposée : v. 1250-1350.

Forme et dimensions : ronde, D. 26 mm ; H. : 8 mm ; Pds. : 7,83 g.

Description : Un écu chargé de trois fleurs de lis, brisé d'une cotice.

Légende en capitales romanes, gravée entre deux grènetis : ✠ S' RAIMO(*n*)DI LOBETI MONACHI

Traduction proposée : Sceau de Raymond Lobet, moine.

Provenance : canton d'Aytré (département de la Charente-Maritime).

Rédacteur de la notice : Yvan Rocher

Profil, face et positif de la matrice de Raymond Lobet, SY-0045.
Clichés Y. Rocher

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

3. Matrices à légende hébraïque

Mat. 036- Bague sigillaire d'Abraham bar Eliezer Wey'

Matière : bague en alliage cuivreux

Datation proposée : XVIII[e] siècle.

Forme et dimensions : chaton légèrement ovale : 17 × 15 mm ; H. : 24 mm ; Pds. : 9,33 g.

Description : Dans le champ, une image du signe astrologique de la balance (peut-être l'indication du mois de naissance du propriétaire).

Légende à l'intérieur d'un grènetis : circulaire au nom d'*Abraham bar Eliezer Wey'*[l] (écriture « tourmentée »).

Provenance : environs de Duttlenheim (département du Bas-Rhin), à 20 km à l'ouest de Strasbourg[27].

Commentaires : un Abraham Weill marie son fils Lesser ou Leiser, équivalent d'Eliézer, 29 ans, le 11 juin 1806 à Duttlenheim, où il vit depuis 1800[28]. Il est probable qu'il ait été nommé du prénom de son grand-père décédé, comme le veut l'usage. Des Weyl sont attestés à Duttlenheim au moins depuis 1722[29]. L'un des témoins du mariage de 1806 est Simon Bloch, 50 ans, le possesseur d'un autre sceau provenant du même village (voir SF00163 et SF00175).

Rédacteur de la notice : Eliane Roos

27. Inventeur : Laurent67 (*Sigillvm Franciae,* SF00319, 2017).
28. État-civil en ligne sur Adeloch, Duttlenheim (an XIV, vue 7).
29. *État des familles juives établies dans les terres (…) de la Noblesse de la Basse Alsace (…) pour Monseigneur de Harlay 1725,* Archives départementales du Bas-Rhin, E 1386, « Duttlenheim »).

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 037 - Bague sigillaire d'Aron Meyer

Matière : bague en alliage cuivreux

Datation proposée : XVIII[e] siècle.

Forme et dimensions : chaton légèrement ovale : 16 × 18 mm ; H. et Pds. non communiqués.

Description : Dans le champ, une image du signe astrologique de la balance (peut-être l'indication du mois de naissance du propriétaire).

Légende à l'intérieur d'un filet : circulaire au nom de : 'aHaRoN BaR M'eY[r] Z[ikkhrono] L[ibrakha]

Traduction proposée : Aron fils de feu Méi[r] (Meyer)

Provenance : environs de Duttlenheim (département du Bas-Rhin), à 20 km à l'ouest de Strasbourg[30].

Commentaires : La commune de Duttlenheim accueillit des familles juives à partir de la période française, fin du XVII[e] siècle. En 1784, un siècle plus tard, le « Recensement des Juifs tolérés en Alsace » fait état de la famille de la veuve Tsippora Weyl 14[e] famille), mère de notre Aron. Le registre de prise de noms fixes de 1808 pour Duttlenheim ne nous est pas parvenu mais il existe un « état de recensement des Juifs résidant dans la commune de Duttlenheim au 15 août 1806 »[31] qui comporte 18 noms de chefs de famille juifs. Aron Meyer, marchand de bestiaux, est le 15[e] de la liste avec sa femme et un fils, et son frère Joseph, boucher, le 17[e], avec son épouse et cinq fils. Aron est décédé à 58 ans, le 6 mars 1817. Il repose au cimetière de Rosenwiller.
Nous connaissons quatre sceaux à inscriptions hébraïques en provenance de ce même village de Duttlenheim. Un article généalogique sur ces familles est en préparation.

Rédacteur de la notice : Eliane Roos

À droite, image retournée horizontalement.

30. Inventeur : Seba73, 14/03/2015, la-detection n°123813R0 ; *sigillvmfranciae* n° SF00175.
31. Archives départementales du Bas-Rhin, 7 M 190.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Mat. 038 - Matrice de sceau de Simon Bloch de Duttlenheim

Matière : matrice en alliage cuivreux, conique munie d'un appendice de préhension allongé en pointe percé d'un trou de suspension

Datation proposée : XVIII[e] siècle.

Forme et dimensions : légèrement ovale : 17 × 15 mm ; H. : 25 mm ; Pds. : 7,10 g.

Description : Dans le champ, trois lettres qui forment le mot *PessaH* (peut-être l'indication de la date de naissance du propriétaire ou bien l'indication d'une attestation de conformité d'un produit pour la Pâque).

Légende à l'intérieur d'un filet : *(une étoile)* CHiM`VN BL'oKH MeTYTLeH

Traduction proposée : Simon Bloch de Duttlenheim (*Tetle* en alsacien).

Provenance : environs de Duttlenheim (département du Bas-Rhin), à 20 km à l'ouest de Strasbourg[32].

Commentaires : Au recensement de 1784, la 8[e] famille à Duttlenheim est celle de Simon [fils de] Hirsch Bloch et Bella (Beyle) [fille de] Salomon Dreyfus de Sierentz (68) et la 9[e] famille celle de Feyle Weyl, veuve, la mère de Simon, qui vit avec les quatre sœurs de celui-ci. Simon, fils du rabbin Zvi Hirtz Bloch, épousa Feigel (Feyle) Weyl le 30 août 1781. Selon les sources disponibles, il gagnait sa vie en vendant de la ferraille et du tabac au détail ou en fabriquant de la potasse (pour en faire du savon). Il est le deuxième chef de famille cité dans l'« état de recensement des Juifs résidant dans la commune de Duttlenheim au 15 août 1806 »[33] qui comporte 18 foyers. Nous connaissons les sceaux de quatre d'entre eux (voir SF00175 et SF00319). Simon est décédé le 22 septembre 1830 à 72 ans. Son fils, Nephtali Cerf Bloch (1788-1869), se rendit célèbre pour avoir réussi pendant le blocus continental de 1806 à faire fabriquer du sucre à partir de fécule et d'amidon.

Rédacteur de la notice : Eliane Roos

Profil

Photo du chaton

Image inversée

32. Publié sur le site de *SIGILLVM FRANCIAE* (2016 ; inventeur : Seba73, SF00163). https://www.sigillvmfranciae.net/viewtopic.php?f=19&t=254

33. Archives départementales du Bas-Rhin, 7 M 190.

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

4. Variations autour du sceau

Aut. 001. Bois d'imprimeur figurant le sceau de saint Geoffroy, évêque d'Amiens (1104-1115)

Matière : Bois (indéterminé)

Datation proposée : XIX^e^ siècle ?

Artiste : Le bois est signé en bas à droite N (?) VABRE JSO (?). Aucun renseignement trouvé à ce jour sur un graveur portant le nom de Vabre au XIX^e^ siècle.

Forme et dimensions : Parallélépipède rectangle, 14,5 cm × 6,7 cm ; ép. 2,3 cm.

Description : Un homme debout de face, pieds nettement visibles, vêtu de l'amict, de 1'aube à plis creusés, de la chasuble à parement vertical et plis marqués, coiffé d'une mitre pointue de faible hauteur, tient à droite, légèrement en biais, une crosse à nœud dont la volute est tournée vers l'intérieur et à gauche, contre son cœur, un livre. Les traits du visage ne sont pas représentés et le champ est vierge de tout ornement. Les lacunes du sceau sont figurées par de fines hachures et les bris du gâteau de cire imités. Le pourtour de l'image est profondément creusé sur 5 mm de large en moyenne. Le graveur a utilisé avec habileté les variations de profondeur de sa gravure (jusqu'à 2,5 mm) ainsi que des hachures très fines sur certaines parties de l'image afin de restituer le relief du sceau. Le dos du bois a reçu un traitement de guillochures très légèrement creusées.

Légende entre deux filets : SIGILLV*(m)* GODEFRIDI AMBIANENSIV*(m)* EPI*(scopi)*

Bois d'imprimeur gravé du sceau, image inversée et moulage (AnF, sc/D 6437)
de Geoffroy, évêque d'Amiens. Clichés C. Simonet

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020

Traduction proposée : Sceau de Godefroi, évêque d'Amiens

Renseignements sur le lieu et les circonstances de la découverte : Acheté 15 euros le vendredi 31 mai 2016 sur la *Foire aux livres anciens*, place Saint-Sulpice (Paris, VI^{e} arr.). Trouvé à l'un des stands, dans une caisse posée au sol remplie de bois d'imprimeurs et de cuivres gravés.

Commentaires : Ce bois reproduit à ses justes dimensions (75 mm) l'empreinte du grand sceau de l'évêque Geoffroy I^{er} (ou Godefroy) d'Amiens datée de 1109, conservée aux Archives nationales (S 1419 n° 7) et inventoriée par Louis Douët d'Arcq (n° 6437). On retrouve en effet les mêmes lacunes liées à l'usure de l'empreinte originale et la brisure en bas. La légende est identique. Cependant le graveur, ou le dessinateur qui lui a fourni le modèle à reproduire, a commis des erreurs de lecture de l'original. Il a ajouté une mitre, dont l'usage est alors ignoré et qui est effectivement absente sur le sceau qui dévoile un sommet du crâne arrondi et entouré d'une tonsure, voire peut-être coiffé d'un bonnet rond. L'artiste a également placé les Écritures entre les mains du prélat alors qu'il effectue un geste d'acceptation, paume ouverte vers le lecteur et pouce nettement séparé. Enfin il n`a pas figuré la marque de l'anneau sommital de la matrice, visible en haut du moulage. En revanche, alors que Douët d'Arcq décrit l'évêque sans crosse, le bois montre une crosse qui s'avère effectivement présente, malgré un relief fort usé. À ce jour, il est impossible d'identifier la publication à laquelle ce bois était destiné.

Rédacteur de la notice : Caroline Simonet

© Société française d'héraldique et de sigillographie, Paris, 2020